

Créer et entretenir son verger : Avoir tous les éléments en main pour faire les bons choix

Public :

Paysan.ne.s installé.e.s,
porteur.se.s de projet.

Pré-requis : Aucun

Objectif pédagogique :

Identifier tous les paramètres à prendre en compte pour la création d'un verger. Choisir les variétés arboricoles, le type de verger et la conduite sanitaire adaptés à son exploitation et à son projet.

Date : 22 et 23 octobre 2018

Horaires : de 9h00 à 17h00

Lieu : A définir

Intervenants : Jean Luc Petit consultant en agriculture biologique et biodynamique et rédacteur d'ARBO BIO INFOS.

Mode de validation :

Une attestation de présence sera délivrée.

Paysan(ne)s et porteurs(ses) de projet formez-vous !

PROGRAMME

✿ Jour 1

Les choix préalables à l'implantation du verger : site de plantation, système de verger, matériel végétal.

Les travaux de préparation du sol avant plantation : critères d'analyse du sol, fumure et amendements, choix et mise en place de l'irrigation.

Les bases de la plantation : choix des porte-greffes, choix variétal par espèce, distances de plantation en fonction des caractéristiques du terrain.

✿ Jour 2

Les méthodes de soins et de protection utilisables en agriculture biologique : matières actives, positionnement chronologique des traitements, piégeage, confusion sexuelle, plantes hôtes...

Les mesures de protection alternative du verger : phytothérapie végétale, huiles essentielles, isothérapie.

Visite d'un verger.

Inscrivez-vous auprès de **l'ADEAR 13** au
04.90.55.17.86 ou **contact@adear13.com**

Nos formations ont un coût de 175€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munités d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par le Vivéa et y ont gratuitement accès.